

Patrimoine/XI^e

La maison de la rue Basfroi de nouveau menacée

L'AVENIR de la maison du 22, rue Basfroi dans le XI^e, un des derniers témoignages de l'architecture populaire des faubourgs parisiens au XVII^e siècle, est de nouveau en balance ce soir. A l'occasion du conseil d'arrondissement, la mairie du XI^e et son maire, le député PS Patrick Bloche, vont demander à la mairie de Paris de lever la réserve qui protège le bâtiment depuis 2006.

« La situation est simple : il ne se passe rien ! explique François Vauglin, adjoint (PS) au maire du XI^e en charge de l'urbanisme. Depuis que cette maison a été protégée, aucune opération de réhabilitation n'a été engagée et elle se dégrade rapidement. Il a fallu l'étayer, c'est dangereux pour les habitants et en plus elle bloque un projet de 55 logements sociaux vitaux pour notre arrondissement ! »

En 2006, à la suite d'une campagne acharnée des riverains et d'associations de défense du patrimoine, c'est Bertrand Delanoë lui-même qui avait décidé de protéger la maison, contre l'avis de la direction du logement et de l'Opac, le bailleur HLM de la ville propriétaire de la parcelle, qui s'appretait à lancer le projet de construction de logements so-



22, RUE BASFROI (XI^e), HIER. Ce soir, la mairie du XI^e va demander la levée de la réserve qui protège le bâtiment depuis 2006. (LP/S.R.)

ciaux. Mais les travaux de réhabilitation n'ont jamais démarré. « Ce n'est pas à l'Opac de réhabiliter le patrimoine, poursuit François Vauglin. Si la mairie de Paris ne peut pas financer cette rénova-

tion, qu'elle lève au moins la protection, mais il faut bouger ! »

Une position qui ulcère les amoureux de la maison du 22, rue Basfroi. « C'est inconcevable ! s'insurge Frédéric Bobay, qui avait participé à la première mobilisation. Sans concertation, on apprend quelques jours avant le conseil d'arrondissement cette position de la mairie du XI^e ! »

« Si la mairie de Paris ne peut pas financer cette rénovation, qu'elle lève au moins la protection »

Dans l'équipe du maire du XI^e, seul un élu de gauche, Jean-Christophe Mikhailoff (PRG), refuse de cautionner le vœu de la majorité : « Je comprends la priorité donnée au logement social, mais pourquoi au détriment du patrimoine ? C'est une conception passéiste du patrimoine, qui ne s'intéresse qu'aux châteaux, aux palais et aux grandes batailles. Cette maison est un témoignage unique de l'habitat populaire de l'époque d'Henri IV. »

SÉBASTIEN RAMNOUX